

L'Ehpad public

L'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) public du Mans dépend du centre communal d'action sociale. Il a pour mission de recevoir des seniors en perte d'autonomie et de les aider dans la réalisation des actes de la vie quotidienne.

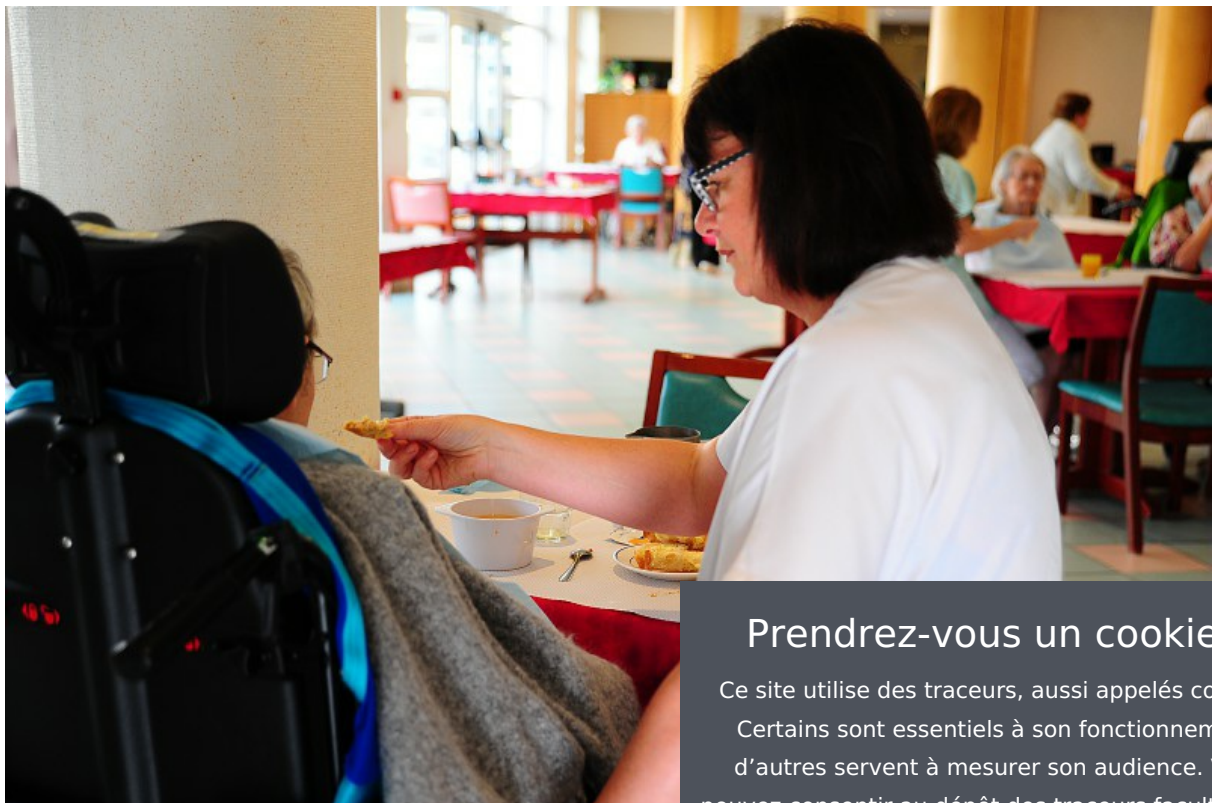
Page modifiée le lundi 29 novembre 2021 • Données Ville du Mans

CRISE SANITAIRE INFORMATIONS SPÉCIALES

Voici ce qu'il faut retenir des adaptations de l'Ehpad public du Mans à la crise sanitaire. Ces informations ont été vérifiées le vendredi 26 novembre et prévalent sur le contenu de la page.

- **En fonction de la situation sanitaire, les possibilités et modalités de visite aux résidents diffèrent selon les sites. Merci de vous reporter aux pages du site Irène-Joliot-Curie et du site Jean-Jaurès.**

Bénéficiaires



© Ville du Mans

Nous accueillons des personnes âgées dépendantes, qui ont un **quotidien**, qui ne peuvent plus vivre en sécurité à leur domicile et qui ont besoin d'un logement adapté pour les personnes qui nécessitent des soins infirmiers. Les demandes d'admission sont étudiées **quel que soit le niveau de dépendance**. Pour connaître les modalités de la démarche et constituer un dossier, contactez le service **d'aide**.

Prendrez-vous un cookie ?

Ce site utilise des traceurs, aussi appelés cookies. Certains sont essentiels à son fonctionnement, d'autres servent à mesurer son audience. Vous pouvez consentir au dépôt des traceurs facultatifs de votre choix sur votre équipement, refuser tous les traceurs facultatifs ou tout accepter. Votre décision sera enregistrée pour une durée d'un an mais vous pourrez changer d'avis à tout moment via le lien "Cookies" présent en bas de page. [En savoir plus](#)

Personnaliser

Refuser

Accepter

Missions



© Ville du Mans

Dans le respect de la **charte de la personne accueillie**, des équipes pluridisciplinaires se succèdent pour accomplir les missions suivantes.

- Aider à réaliser les actes de la vie courante,
- garantir un espace propre et sécurisé,
- assurer le suivi de l'état de santé,
- maintenir une vie sociale et conserver les liens familiaux.

Hébergement

L'établissement dispose de cinq chambres doubles et d'un T 2 d'environ 30 m² et de 216 chambres simples de 18 à 20 m² environ.

Chaque chambre comprend les éléments suivants.

- Un lit médicalisé,
- une salle d'eau avec douche, lavabo et WC,
- des placards avec penderie et étagères,
- un système d'appel dans la chambre et la salle d'eau.

Hormis le lit, chaque résident peut meubler et décorer sa chambre avec **son propre mobilier**.

Soins



© Ville du Mans

Nos aides-soignantes et auxiliaires cadre de vie sont présentes et joignables **à toute heure** du jour et de la nuit. Des infirmières sont présentes en journée, sept jours sur sept.

Nous surveillons en permanence l'état de santé de nos résidents, sous la direction d'un infirmier coordinateur et d'un médecin coordonnateur. Nous contactons le médecin traitant en cas de besoin. Nous distribuons les médicaments prescrits préparés en officine.

Un psychologue, une ergothérapeute et une psychomotricienne renforcent notre équipe.

Frais médicaux

Les frais médicaux suivants restent **à la charge du résident**, avec les mêmes règles de remboursement que s'il vivait à son domicile.

- Les consultations de médecins généralistes ou spécialistes en ville,
- les séances de kinésithérapie, les frais dentaires, d'optique ou d'appareillage auditif,
- les médicaments.

C'est pourquoi nous conseillons fortement à nos résidents de **maintenir une complémentaire santé**.

Tarifications

Nos tarifs par jour et par personne sont les suivants au 1^{er} mars 2021, déduction faite du forfait soins et de l'Aide personnalisée d'autonomie (Apa) versés à notre établissement par l'assurance-maladie et par le département.

Hébergement

Logement	Montant
Un lit	76,39 €
Deux lits	65,70 €
T 2	68,76 €

Le tarif que nous pratiquons pour l'hébergement recouvre les postes suivants.

- Le loyer, l'eau, le gaz, l'électricité et la taxe d'habitation,

L'Ehpad public - Ville du Mans

- la restauration (petit-déjeuner, déjeuner, goûter et dîner),
- l'entretien de la chambre (ménage et petites réparations),
- la fourniture et une partie de l'entretien du linge de maison (litterie et linge de toilette),
- l'entretien des vêtements (sauf pressing),
- les activités d'animation et de loisirs,
- le coût du personnel nécessaire pour faire fonctionner ces services.

Ne sont pas inclus les produits de toilette, les vêtements, le coiffeur, le téléphone individuel et le pédicure.

Dépendance

Niveau	Montant
Gir 1 et 2	20,98 €
Gir 3 et 4	13,32 €
Gir 5 et 6	5,65 €

Le Groupe iso-ressources (Gir) correspond au degré d'autonomie de la personne. Plus le chiffre est bas, plus la personne a besoin d'aide pour les actes essentiels de la vie courante.

Le tarif demandé pour la partie dépendance correspond aux postes suivants.

- La partie du personnel qui aide le résident dans les actes de la vie courante (se laver, s'habiller, se déplacer et s'alimenter),
- la fourniture des changes liés à l'incontinence, sauf en cas d'hospitalisation,
- une partie de l'entretien du linge de maison.

Paiement

Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour le règlement de vos factures.

- Par chèque,
- par prélèvement,
- par virement,
- en ligne.

Pour ce dernier mode de paiement, munissez-vous de votre facture avant [d'aller sur le site du Trésor public](#). Vous aurez besoin de fournir l'identifiant de la collectivité, la référence de la facture et le montant à régler.

Aides financières

Trois types d'aide sont envisageables.

Allocation personnalisée au logement

Nos résidents peuvent prétendre à l'Allocation personnalisée au logement (APL), **sous conditions de ressources**. En cas d'acceptation, cette aide nous est versée directement et déduite de la facture que nous établissons.

Aide personnalisée à l'autonomie

L'Aide personnalisée à l'autonomie (Apa) est versée par le Département aux résidents dont le **niveau de dépendance** est établi de Gir 1 à Gir 4.

Pour les résidents sarthois, l'allocation nous est versée directement et déduite de la facture.

L'Ehpad public - Ville du Mans

Aide sociale légale

Les résidents dont les moyens ne suffiraient pas à honorer nos factures peuvent solliciter l'Aide sociale légale (ASL). Les services départementaux règlent alors **toute ou partie de la différence** entre le montant à payer et les ressources du résident.

Sur ces questions, vous pouvez [vous rapprocher de la Maison départementale de l'autonomie \(MDA\)](#) qui est apte à établir une étude personnalisée gratuite.

Cette page regroupe les informations générales de l'Ehpad public. Pour en savoir plus sur chacun de ses deux sites, veuillez [consulter la page du site Irène-Joliot-Curie](#) et [consulter la page du site Jean-Jaurès](#)

228

places

C'est le nombre de lits en Ehpad public au Mans, dont 25 en unité pour personnes âgées désorientées.

Restauration

Les repas servis dans notre établissement sont préparés par la cuisine centrale de la Ville du Mans. Vous pouvez [afficher les prochains menus](#) qui seront proposés, avec le détail des ingrédients et des éventuels allergènes. Dans la nouvelle fenêtre qui s'ouvre, sélectionnez le site voulu dans la liste déroulante.



© Ville du Mans